



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

## DE BERNE

N° 115 – 2 juin

### Faits saillants

- Croissance du PIB de +0,5 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- Remboursement par Crédit Suisse des 100 Mds CHF de garanties publiques contre le risque de défaillance
- Hausse du taux hypothécaire de référence et inquiétude sur les prix des loyers

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 01/06	Var. vs 25/05
EUR/CHF	0,9726	+0,1 %
USD/CHF	0,9102	+0,5 %
SMI	11 296	-0,3 %
Taux 10a	0,891 %	-14 pb

### Guerre en Ukraine

**Réexportations d'armes** : Le Conseil national (=chambre basse du Parlement fédéral) a rejeté la « Lex Ukraine », initiative parlementaire qui aurait permis la réexportation d'armements fabriqués en Suisse vers l'Ukraine. Les débats ont principalement porté sur la compatibilité d'une telle mesure avec le principe de neutralité. En quelques mois, le Parlement a élaboré plusieurs propositions de loi suite aux rejets par le Conseil fédéral des demandes de l'Allemagne, du Danemark et du Portugal pour livrer des armes achetées en Suisse à l'Ukraine.

### Macroéconomie

**Croissance** : Grâce à des résultats supérieurs aux anticipations, portés par la performance de l'industrie pharmaceutique et une consommation intérieure soutenue (persistance d'un effet de rattrapage post-Covid), le PIB a crû de +0,5 % en rythme trimestriel sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (+0,9 % en glissement annuel). Cette dynamique relative se reflète aussi dans les services, le tourisme étant sur le point de dépasser son activité pré-crise Covid.

Le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich souligne néanmoins une détérioration des perspectives économiques à court et moyen terme. En mai, le baromètre du KOF a ainsi affiché un net repli à 90,2 points (-6,2 pts en rythme mensuel), reflétant le retournement des anticipations dans le secteur manufacturier.

**Commerce extérieur** : Le commerce extérieur suisse s'est contracté en avril 2023, à l'import comme à l'export. Si la balance commerciale du pays affiche un excédent de 2 Mds CHF, les exportations désaisonnalisées, en recul nominal de -7 %, ont été pénalisées par la baisse des ventes de la chimie-pharma (-1,2 Md CHF, -11 % en rythme mensuel) principalement vers l'Amérique du Nord, tandis que les importations ont enregistré leur plus bas niveau sur les douze derniers mois, à 19 Mds CHF (-4 %).

**Logement** : Le nouveau taux hypothécaire de référence valable pour la détermination des loyers en Suisse, applicable à partir du 2 juin 2023, se situe désormais à 1,5 % (+ 0,25 point de pourcentage). Il est défini sur la base du taux d'intérêt moyen pondéré des créances hypothécaires, de 1,44 % au 31 mars. Concrètement, son augmentation légitime une hausse de 3 % des loyers à partir de l'ancien taux appliqué par les bailleurs, en vertu du droit du bail. En conséquence, les analystes d'UBS ont relevé leurs projections d'inflation pour 2024 et 2025,

respectivement à 1,7 % et 1,6 %. Depuis son introduction en 2008, le taux hypothécaire de référence pour les loyers remplace les taux variables jusqu'alors valables dans chaque canton.

**Moyens de paiement :** L'enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers en Suisse menée par la Banque nationale suisse (BNS) en 2022 révèle la poursuite du recul du numéraire au profit de la monnaie scripturale, même s'il demeure l'instrument le plus utilisé dans les transactions courantes (36 %), signe du toujours fort attachement de la population aux billets CHF. En matière de paiements scripturaux, la carte de débit reste l'instrument le plus utilisé (33 % des paiements courants) devant la carte de crédit (17 %) et s'avère être le premier moyen de paiement en termes de volume, numéraire et scriptural confondus. L'utilisation des applications de paiement a bondi par rapport à l'enquête réalisée en 2020, passant de 5 à 11 %.

**Politique monétaire :** Selon les économistes d'UBS, la BNS intégrera principalement deux facteurs pour décider d'une éventuelle hausse du taux directeur lors de sa prochaine réunion trimestrielle le 22 juin : (i) les résultats de l'inflation en mai, attendus pour le 5 juin et (ii) l'issue de la réunion de la BCE, prévue le 15 juin. L'inflation enregistrée en avril (+2,6 %), en-deçà des prévisions de la BNS, et les anticipations optimistes du mois de mai (+2,3 % attendus) soutiendraient d'après eux une hausse de +25 pdb (portant le taux final à 1,75 %) plutôt que +50 pdb. Pour autant, selon le vice-président de la BNS, Martin Schlegel, l'élargissement des pressions inflationnistes à l'ensemble des prix des biens et services sans lien avec l'énergie et le maintien des perturbations des chaînes d'approvisionnement pourraient plaider en faveur d'un durcissement de la politique monétaire. La BNS a enfin confirmé son intention d'intervenir sur les marchés des changes pour assurer la stabilité des prix.

**Salaires :** Selon l'Office fédéral de la statistique, les salaires nominaux ont crû de +1,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Les effets réels de cette hausse sont conditionnés à l'évolution du taux d'inflation alors que la BNS projette un taux d'inflation de +2,6 % en moyenne en 2023. En 2022, la hausse nominale moyenne des salaires, de +0,9 %, a été contrebalancée par le taux d'inflation annuel moyen de 2,8 %, résultant en un recul des salaires réels de -1,9 %.

## Secteur financier

**Crédit Suisse :** Crédit Suisse ne répond désormais plus aux exigences minimales de la Bourse de New York (NYSE) en matière de cotation. Son titre n'a en effet pas réussi à maintenir le cours de clôture minimal de 1 USD sur les 30 derniers jours de cotation. Selon le groupe suisse, le problème devrait être résolu avant le délai accordé de mise en conformité (6 mois) grâce à son acquisition par UBS, qui, une fois réalisée, actera de facto l'échange puis le retrait de son action du NYSE.

Par ailleurs, la Conseillère fédérale en charge des Finances, Karin Keller-Sutter, a annoncé cette semaine que Crédit Suisse avait remboursé les 100 Mds CHF de liquidités octroyés par la BNS au moment de la crise de la banque aux deux voiles, assorties d'une garantie de la Confédération contre le risque de défaillance. Lors de l'annonce de ses résultats du T1 2023 en avril, Crédit Suisse avait annoncé avoir déjà remboursé un montant de 60 Mds CHF. La crise de défiance vis-à-vis de Crédit Suisse avait contraint les autorités à octroyer cette ligne de 100 Mds CHF de liquidités supplémentaires alors que la banque satisfaisait pourtant les ratios de liquidité.

A noter enfin que le Conseil fédéral a fait part de son soutien à l'initiative de l'Assemblée fédérale relative à l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) chargée d'enquêter sur la gestion du rachat de Crédit Suisse par les autorités publiques. Cette CEP serait la 5<sup>ème</sup> de l'histoire politique suisse. Elle devrait réunir 14 parlementaires et être dotée d'un budget de 5 M CHF.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)